

Le jardin thérapeutique

Première partie : présentation de l'EHPAD « Nauton Truquez »

Situation géographique de l'EHPAD

La ville de Peyrehorade (3.591 habitants) est au centre d'un triangle formé entre Dax (25km), Bayonne (35km) et Orthez (30km). Elle est connue pour son imposant château construit au XV^{ème} siècle au bord des gaves et pour son traditionnel marché créé dès 1358 qui attire une foule considérable tous les mercredi matin.

Le climat y est océanique ; les terres sont arrosées par les gaves réunis de Pau et d'Oloron.

L'EHPAD « Nauton Truquez » est implanté à proximité du centre ville et de ses commerces. Les résidents peuvent ainsi profiter facilement des diverses manifestations (marché traditionnel, fêtes de Peyrehorade, ...). La proximité de la crèche et du centre aéré qui profite de notre parc offre un dynamisme à la structure.

Histoire de la structure

Construit en 1886 grâce aux legs de Pierre Nauton-Truquez, l'Hospice civil de Peyrehorade accueillait les vieillards et indigents du canton et était géré par une commission administrative communale et son fonctionnement confié à une congrégation religieuse.

L'Hospice fonctionnait alors grâce à des dons, à quelques ressources rares de pensionnaires payants et à sa propre production (ferme avec animaux d'élevage, potager et verger).

En 1973, la ferme fut supprimée et le terrain correspondant fut loué par bail emphytéotique d'une durée de 70 ans à l'association des logements-foyer « Leus Lannes » pour la construction d'un bâtiment principal et de 14 pavillons à destination de personnes âgées. Ce bail fut transféré au 1^{er} janvier 2003 au Centre Communal d'Action Sociale de Peyrehorade aux mêmes conditions pour la durée restante (40 ans).

Présentation du parc

L'EHPAD est situé sur une superficie d'environ 22500 m² dont la moitié est consacrée aux espaces verts. Il est le seul parc de Peyrehorade, ce qui en fait un lieu de rencontre et de jeux pour enfants, familles, ...

Le **jardin à la française** (annexe 1) fait face au « château », bâtiment le plus ancien de l'établissement. Jardin à ambition esthétique et symétrique. Il porte à son apogée l'art de corriger la nature pour y imposer la symétrie. Les allées bétonnées pour faciliter l'accès aux résidents, sont complimentées de verdure et de quatre massifs géométriquement identiques. Ces dernières sont bordées de buis taillés et animés de deux variétés de fleurs afin d'ajouter une approche contemporaine.

Le **jardin des rencontres** (annexe 2) occupe la majeure partie de l'espace. Composé d'un coin repos qui abrite une fontaine aux doux bruissements. Des bancs, à proximité d'agaves et bananiers, surplombés de palmiers permettent aux résidents de se rencontrer en toute quiétude. Jouxant cette fontaine, un espace dédié aux herbes aromatiques (annexe 3 : jardin des senteurs) a été suspendu pour permettre aux personnes à mobilité réduite d'en profiter à sa juste mesure et respirer les senteurs subtiles dégagées par ces herbes odoriférantes et observer la diversité des menthes.

La poursuite du chemin, nous amènent à l'étang (annexe 4) où les nénuphars font la danse avec d'innombrables carpes chinoises. Deux ponts permettent de franchir ce moment avec en fond un bruit d'eau provoqué par un ruisseau artificiel.

Dans la partie basse du parc, un alignement de catalpas abrite un boulodrome (annexe 5) donnant lieu à diverses animations sportives et festives.

La continuité de la promenade débouche dans un espace dédié aux plus petits avec divers jeux (annexe 6), abrités d'arbres fruitiers faisant le bonheur des oiseaux, et quand ils en laissent, des gourmands.

Derrière une architecture de colonnes apparaît un potager (annexe 7) composé de légumes d'autrefois (topinambours ...).

Par une dernière allée, le parc se referme sur le bâtiment par une terrasse bordée de structures verticales et entourées de massifs d'arbustes d'ornement.

Les moyens humains de l'établissement

L'EHPAD est doté :

- | | |
|--------------------------------------|------------------------|
| - 1 ETP Direction | - 1 ETP Cadre de santé |
| - 2 ETP Administratif | - 1 ETP Psychologue |
| - 1 ETP Ergothérapeute | - 1 ETP Animatrice |
| - 5 ETP Infirmier DE | - 18 ETP Aide soignant |
| - 4 ETP Agent de service hospitalier | - 3 ETP Cuisine |
| - 2 ETP Agent d'entretien/jardinier | - 2 ETP Lingerie |

Population accueillie

L'établissement accueille 61 personnes, provenant du canton de Peyrehorade (32), de communes Landaises (18), du Pays Basque (8), et d'autres départements (2). Il y a 70.5% de femmes et 29.5% d'hommes. La moyenne d'âge générale est de 84.03 ans ; 86.19 ans pour les femmes et 78.89 ans pour les hommes. Le plus jeune à 60 ans et la plus âgée a 103 ans.

La majorité des résidents étaient agriculteurs. Vivant en harmonie avec la nature, certains possédant une propriété, ils avaient l'habitude de cultiver et de consommer leurs produits.

Loin des villes, ne possédant souvent qu'un vélo pour se déplacer, et peu de moyens financiers, il fallait s'auto-suffire pour nourrir sa famille. Ils s'accommodaient des légumes du jardin, des plantes médicinales récoltées dans les forêts et décoraient leurs maisons avec de beaux bouquets de fleurs.

Beaucoup d'hommes et de femmes dans l'EHPAD s'ennuient de leur maison et de leur jardin. Leur corps et parfois leur mental leurs font défauts. C'est pourtant avec tellement de plaisir et d'émotions, qu'ils se souviennent, qu'ils évoquent leur passé en s'appuyant d'anecdotes, tout en feuilletant une brochure ou observant vers l'extérieur.

Degré de dépendance (Gir) et Pathologies rencontrées (Pathos)

Le GIR moyen pondéré de l'établissement augmente chaque année. Il a été contrôlé par le médecin inspecteur en 2010 et validé à 718. Sa répartition est la suivante :

- | | |
|---------------|---------------|
| - Gir 1 : 14% | - Gir 4 : 21% |
| - Gir 2 : 44% | - Gir 5 : 3% |
| - Gir 3 : 16% | - Gir 6 : 2% |

La coupe pathos permet d'évaluer les niveaux de soins nécessaires pour la prise en charge de la poly pathologie des personnes âgées accueillies. Elle a été validée en 2010 à 267. Sa répartition est la suivante :

- | | |
|------------------------------------|---|
| - Syndromes démentiels : 74.14% | - Syndromes digestifs hauts : 48.28% |
| - Hypertension artérielle : 72.41% | - Etats dépressifs : 46.55% |
| - Insuffisance cardiaque : 63.79% | - Etats anxieux : 46.55% |
| - Coronaropathie : 56.90% | - Polyarthrite et patho articulaires : 46.55% |

- Troubles chroniques du comportement : 50.00%
- Autres lésions cutanées graves : 43.10%
- Syndromes abdominaux : 43.10%

Deuxième partie : Le jardin thérapeutique de sa création à nos jours

Recueil des désirs des personnes accueillies

L'atelier jardin est né de la volonté conjointe du jardinier, de l'ergothérapeute, du psychologue et de l'animatrice de redonner à toutes ces personnes accueillies l'envie de franchir la porte et de continuer le bout de jardin dont elles rêvent.

Pour ce faire, une enquête a été effectuée au sein de l'établissement en 2009. Elle a mis en évidence que la majorité jardinait pour le plaisir à domicile, 40% des résidents accueillis étaient d'anciens agriculteurs, que 31% des personnes interrogées souhaitaient sortir plus souvent, 18% aspiraient à se promener dans le parc, et 13% désiraient pouvoir jardiner.

A cette enquête ont fait suite des réunions d'information avec pour objectif de créer un premier contact entre les futurs participants. Les résidents ont pu dès le début verbaliser leurs souhaits quant aux diverses plantations et manières de procéder.

Formalisation de l'action

Un groupe de travail pluridisciplinaire a créé dans un premier temps un protocole d'atelier potager. (annexe 8). Des réunions d'informations, à destination des résidents, ont permis de mettre en place des groupes de personnes souhaitant participer à l'atelier. D'autres rencontres pour le choix des cultures en début de saison, ont permis d'amener les résidents à investir l'activité de manière progressive.

L'atelier jardin débute au mois de mars (semis) et se poursuit jusqu'à la fin du mois d'octobre. Sa fréquence est hebdomadaire. Les résidents qui y participent sont invités à semer, planter, entretenir, récolter, ou simplement à observer et profiter de ce moment ..., avec l'aide du jardinier et de l'ergothérapeute.

Adaptation du projet aux pathologies évolutives des personnes accueillies

Evolution de la population

Les personnes accueillies présentent aussi bien des déficits moteurs, sensoriels que des déficits cognitifs et des troubles du comportement.

Le degré de dépendance augmente chaque année. Les résidents ayant conservé des capacités de marche avec ou sans aide technique, sont en difficulté dans leur déplacement à l'extérieur. Ces difficultés sont liées à la polypathologie dont souffre la personne âgée, aux troubles de l'équilibre assez fréquents et sont accentués par l'inadéquation de l'environnement architectural (pente inadaptée, cheminements vétustes...). Certains résidents sont demandeurs d'un accompagnement pour être rassurés.

La majorité des personnes âgées de l'EHPAD sont dans l'incapacité de se déplacer seules à l'extérieur même si l'utilisation du fauteuil roulant permet à certaines d'entre-elles de conserver une autonomie de déplacement à l'intérieur.

De plus, le nombre de résidents atteints de pathologies de type démentielle s'accroît avec une proportion importante de personnes présentant des troubles cognitivo-comportementaux de plus en plus sévères. Ce constat nous a conduit à développer un temps de stimulation sensorielle plus adapté à ces personnes.

Toutes ces raisons nous ont amené à modifier les objectifs et modalités de ces activités pratiquées au jardin.

Evolution de l'activité

Face à ces changements, le jardin est devenu un support utilisé pour d'autres ateliers :

- L'atelier « épluchage de légumes » (annexe 9) permet aux personnes plus altérées, au-delà de se sentir utile, de pouvoir renouer un contact avec des produits de la terre qui leurs sont si chers ;
- Des « ateliers manuels » (annexe 10) avec l'objectif de confectionner le marquage des pots et pancartes à destination du potager ;
- Composition de jardinières (annexe 11) pour que les résidents puissent fleurir leurs intérieurs et s'approprier cet espace ;
- Atelier de « stimulation sensorielle » (annexe 12) pendant la période de la récolte.

Aménagement architectural

Pour rendre accessible l'atelier aux personnes à mobilité réduite, des travaux d'adaptation ont été réalisés courant de l'année 2009. Un jardin suspendu a été créé afin de permettre aux résidents de semer, planter, entretenir les cultures et récolter.

Troisième partie : nos projets d'amélioration

Création d'un nouvel atelier : décoration d'intérieur

Toujours dans la perspective de créer un lien entre l'extérieur et l'intérieur, l'atelier de décoration consiste dans un premier temps à planter des fleurs à bulbes sur le site du potager, puis à concevoir des bouquets de manière à fleurir l'intérieur de l'établissement. (annexe 13).

Evaluation et suivi de l'action

Dans un souci d'amélioration de la qualité de nos actions, nous avons créé récemment une fiche évaluative individuelle (annexe 14) de manière à pouvoir apprécier la vertu thérapeutique de nos interventions.





Dans l'attente de la mise en place de ce nouvel outil de suivi, nous joignons à ce document quelques photographies illustrant le plaisir des participants. (annexe 15)

Projet d'aménagement d'un parcours extérieur d'incitation à la marche

Dans la continuité du travail fait dans le cadre du jardin thérapeutique, nous projetons à présent d'aménager un espace extérieur d'incitation à la marche. L'objectif principal étant toujours d'inciter les personnes à aller à l'extérieur.

Cet espace à disposition des soignants, de l'ergothérapeute et des kinésithérapeutes pourra s'intégrer à un travail de prévention des chutes et de réassurance en cas de désadaptation motrice.

Après une réflexion pluridisciplinaire, notre choix s'est porté sur les quatre modules présentés ci-dessous :

ATELIER	SUPPORTS	DESCRIPTION	OBJECTIFS THERAPEUTIQUES
Le saut de puce		Structure linéaire en 5 parties entrecoupées de rondins de pins. Deux mains courantes en aluminium lisse de chaque côté pour sécuriser le passage (longueur : 4 m, largeur : 1 m)	<ul style="list-style-type: none"> - Travail moteur - Renforcement musculaire - Travail de l'équilibre (travail unipodal)
Le dôme de franchissement		Création de deux pentes artificielles avec franchissement au sommet. Le tout sécurisé par deux mains courantes. (longueur : 2 m, largeur : 1 m, hauteur max : 45 cm)	<ul style="list-style-type: none"> - Travail de l'équilibre sur plan incliné avec pentes différentes - Travail proprioceptif
Le pas décadencé		Une série de rondins à hauteurs et intervalles variables. Présence de mains courantes. (longueur : 4 m, largeur : 1 m).	<ul style="list-style-type: none"> - Travail de l'équilibre - Renforcement musculaire - Travail proprioceptif
Le passage galets-sables		Passage d'un sol dur à un sol souple. Présence de mains courantes. (longueur : 4 m, largeur : 1 m).	<ul style="list-style-type: none"> - Travail de l'équilibre - Travail proprioceptif

Le parcours d'incitation à la marche forme une boucle sur une distance de 120 mètres. Il est à proximité et accessible (aménagé pour les personnes à mobilité réduite) depuis l'espace de vie collectif de l'établissement. Des bancs sont prévus avant chaque atelier de manière à aménager des temps de pauses. Des pancartes expliquant le fonctionnement seront installées près de chaque structure.

Conclusion

Le jardin, par la richesse qu'il offre en termes de supports d'activité, s'inscrit pleinement dans la philosophie de l'établissement basé sur la participation des personnes accueillies autour des actes de la vie courante.

Prendre du plaisir en exécutant des gestes et autres procédures chargées de sens et d'affects, avec l'opportunité de renouer avec un sentiment d'utilité (transmission du savoir et sentiment du travail bien fait) et la possibilité d'avoir un rôle social.

Nous poursuivons notre réflexion autour du projet de fusion et de reconstruction des deux Ehpad de Peyrehorade. A cette occasion, le jardin thérapeutique pourra à nouveau être amélioré dans le cadre de ce projet.